

Milquet fâche les directeurs

ENSEIGNEMENT Les chefs d'école continuent à réclamer de l'aide

- Milquet veut permettre aux écoles d'utiliser une partie de leurs subsides de fonctionnement pour engager du personnel administratif.
- Impossible, disent les directeurs.

Le gouvernement de la Communauté française se flatte d'avoir pondu un budget 2015 indolore. C'est vrai, quand on sait les mesures auxquelles songeaient PS et CDH, à l'été, à l'heure où ils formaient les majorités – on parlait alors de toucher aux prévisions des enseignants, de revoir les normes d'encadrement, etc. Ces projets, Joëlle Milquet, la ministre de l'Éducation, les confirmait encore aux syndicats lors d'une rencontre à la fin de l'été.

Tout cela a été évacué. Il reste que l'on n'économise pas 140 millions (dont 36,9 dans le secteur de l'enseignement) en faisant rire tout le monde. Le gouvernement s'est tiré d'affaire en retardant ou en figeant des dépenses – ce sera par exemple le cas des subventions de fonctionnement des écoles, qui n'évolueront pas en 2015. Et si cette mesure n'enchantait pas le Secrétariat général de l'enseignement catholique (*Le Soir* du 17 octobre), elle ne réjouit pas davantage les directeurs du fondamental libre.

Leur association (le Collège des directeurs, qui rassemble 769 chefs d'école) réunissait son assemblée générale, mercredi, à Liège. Les directeurs dénoncent le gel des subventions. Ils critiquent aussi un projet que Milquet habille pourtant du qualificatif de « positif. »

De quoi s'agit-il ?

Aujourd'hui, toute école (primaire/secondaire) doit consacrer 20 % de ses subventions à la rémunération de personnel d'en-

retien. L'idée de Milquet : les écoles pourront désormais utiliser ces 20 % pour engager

d'autres personnels (enseignants, personnel administratif...) Et les écoles pourront même porter la barre à 30 % si elles le veulent.

Dans le *Soir* de lundi, Milquet soulignait que cette disposition ferait plaisir aux directeurs du fondamental libre qui, depuis des années, réclament une aide pour les tâches administratives.

Loupé. C'est tout le contraire :

Rappelons que, aujourd'hui, les écoles primaires reçoivent un assistant administratif par tranche de 1.000 élèves. Pour les directeurs, cela ne suffit pas. « Prenez 5 écoles de 200 élèves, soit la taille d'une petite école primaire, dit Stéphane Vreux, le président du Collège des directeurs. La personne doit se partager entre 5 établissements ! C'est ingérable. Nous demandons une aide par tranche de 400 élèves. »

Les directeurs veulent surtout que ce renfort soit financé par la Communauté, pas par les subventions. « La ministre semble ouvrir une porte mais sans donner un franc. C'est inadmissible. Aucune école ne peut se permettre d'utiliser ses subventions pour se payer un assistant administratif. C'est impossible. Nous n'avons aucune marge – aucune. »

Quand l'école a tout payé dit Vreux, c'est-à-dire chauffage, personnel d'entretien, fournitures scolaires, etc. « il ne reste rien, même dans le cas favorable d'une école qui n'a pas de frais de bâtiments, d'emprunts, etc. »

Bref, la mesure ne passe pas et les directeurs redoutent que la ministre, avec sa décision au sujet des 20 %, s'imagine avoir réglé le problème de l'aide administrative des chefs d'école.

Au total : « Nous sommes vraiment très en colère. La ministre, en plus, dit que sa mesure contribue à accroître l'autonomie des écoles. C'est ça le projet ? L'auto-

nomie pour gérer la misère ? »

Les directeurs sont d'autant plus irrités que, en dépit des engagements continus du politique, leurs tâches administratives ne diminuent pas.

« Au contraire ! Je dois admettre que le ministère de l'Enseignement fait attention, même si certaines circulaires représentent un travail colossal, comme la circulaire « gratuité » (NDLR : qui impose désormais à chaque école de lister, 3 fois par an, des frais demandés aux parents.) Ce qui tue, c'est la multiplicité des sollicitations, de plus en plus souvent extérieures – ça va des assurances à la validité des extincteurs. Et avec ça, on nous demande d'être les pilotes pédagogiques de l'école. Quand ? » ■

PIERRE BOUILLON

ACTIONS

Premier arrêt de travail bien suivi

Les syndicats enseignants avaient appelé leurs délégués à organiser un arrêt de travail d'une heure, ce mercredi ou ce jeudi, pour s'informer des économies touchant les profs (*Le Soir* d'hier). Selon les syndicats, la majorité des écoles arrêteront le travail plutôt ce jeudi mais les actions engagées hier ont été bien suivies, dit Pascal Char-dome (CGSP). Dans les écoles qui ont arrêté le travail, celui-ci a généralement été suivi par 75 % du personnel, avance Eugène Ernst (CSC) qui souligne que le mouvement a recueilli autant de succès au primaire qu'au secondaire. La suite ? L'idée d'actions spécifiques aux fonctionnaires circule dans certaines centrales mais les enseignants préfèrent économiser leurs forces et s'en tenir à l'agenda interprofessionnel (manif à Bruxelles le 6 novembre, grève générale le 15 décembre).

P.BN